

ULTRA TORQUE™ Fastener Assembly Lube  
(lubrifiant pour assemblage de fixations)



Conforme à HazCom 2012/États-Unis

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Section 1. Identification

**Identifiant(s) du produit /** ULTRA TORQUE™ Fastener Assembly Lube  
**Marque(s) déposée(s) utilisée(s) sur le site de l'entreprise.**  
**étiquette**

**Autres moyens de** : Numéros de pièces : 100-9908, 100-9909, 100-9910, 100-9911, 100-9912, 100-9913  
**identification**

**Enregistrement NSF H-1** : Non disponible.  
**nombre**

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Fabricant** : HUSKEY Specialty Lubricants 1580  
Industrial Ave.  
Norco, CA 92860 USA Tél. :  
1-951-340-4000  
Tél : 1-888-448-7539 (sans frais aux États-Unis)  
Fax : 1-951-340-4011

**Téléphone d'urgence** : CHEMTREC, États-Unis : 1-800-424-9300 International : +1-703-527-3877 (24/7)  
**numéro (avec les heures**  
**d'ouverture)**

### Section 2. Identification des dangers

**Statut OSHA/HCS** : Ce produit est considéré comme dangereux par la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).

**Classification du** : DANGER AQUATIQUE (AIGU) - Catégorie 2  
**substance ou mélange**

#### Éléments de l'étiquette SGH

**Mot de signal** : Pas de mot de signal.

**Mentions de danger** : Toxique pour la vie aquatique.

#### Mises en garde

**Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage ou l'étiquette du produit à portée de main.

**Prévention** : Éviter le rejet dans l'environnement.

**Réponse** : Sans objet.

**Stockage** : Non applicable.

## Section 2. Identification des dangers

**dangers** : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

**Dangers pas autrement classé** : Aucun connu.

## Section 3. Composition/informations sur les ingrédients

**Substance/mélange** : Mélange

**Autres moyens de identification** : Non disponible.

### Numéro CAS/autres identifiants

**Numéro CAS** : Non applicable.

**Code produit** 98700

Nom de l'ingrédient	%	Numéro CAS
Disulfure de tungstène	1 - 5	12138-09-9
Phosphate de tert-butylphényle diphenyle	1 - 5	56803-37-3
Phosphate de triphényle	1 - 5	115-86-6
1-Propène, 2-méthyl-, sulfuré	1 - 5	68511-50-2

Toute concentration indiquée comme une fourchette est destinée à protéger la confidentialité ou est due à une variation de lot.

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et doivent donc être signalés dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, si elles sont disponibles, sont indiquées dans la section 8.

## Section 4. Mesures de premiers secours

### Description des mesures de premiers secours nécessaires

**Contact visuel** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Vérifier la présence éventuelle de lentilles de contact et les retirer. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.

**Inhalation** : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si la victime ne respire pas, si sa respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire se produit, faites-lui pratiquer la respiration artificielle ou donnez-lui de l'oxygène par du personnel qualifié. Le bouche-à-bouche peut être dangereux pour la personne qui apporte son aide. Consulter un médecin si les effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et obtenir immédiatement des soins médicaux. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate, la ceinture ou le ceinturon.

**Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

**Ingestion** : Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

Rincer la bouche avec de l'eau. Retirer les prothèses dentaires éventuelles. Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Arrêter si la personne exposée se sent mal, car il peut être dangereux de la faire vomir. Ne la faites pas vomir sauf si le personnel médical vous le demande. En cas de vomissement, la tête doit être maintenue basse afin que les vomissures ne pénètrent pas dans les poumons. Consulter un médecin si les effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Si elle est inconsciente, la placer en position de récupération et obtenir immédiatement des soins médicaux. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate, la ceinture ou le ceinturon.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

## Section 4. Mesures de premiers secours

**Secours** : Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

**Contact avec la peau** : Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

**Ingestion** : Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

### Signes/symptômes de surexposition

**Contact visuel** : Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques

**Inhalation** : connus. Pas d'effets significatifs connus ou de risques critiques. Pas d'effets significatifs connus

**Contact avec la peau** : ou de risques critiques. Pas d'effets significatifs

**Ingestion** : connus ou de risques critiques.

### Indication des soins médicaux immédiats et du traitement spécial requis, le cas échéant

**Notes au médecin** Traiter les symptômes. En cas d'ingestion ou d'inhalation de grandes quantités, contacter immédiatement un spécialiste du traitement des poisons.

**Traitements spécifiques** : Pas de traitement spécifique.

**Protection des secouristes** Aucune action ne doit être entreprise sans risque personnel ou sans formation appropriée. Le bouche-à-bouche peut être dangereux pour le secouriste.

Voir les informations toxicologiques (section 11)

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction médias** : Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse et eau pulvérisée ou en brouillard.

**Extinction inappropriée médias** : Aucune connue.

**Dangers spécifiques liés au produit chimique** : Ce produit est toxique pour la vie aquatique. Les eaux d'incendie contaminées par ce produit doivent être confinées et ne doivent pas être déversées dans un cours d'eau, un égout ou une canalisation.

**Produits de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent inclure les matières suivantes :  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone  
oxydes de soufre  
oxydes de phosphore  
composés halogénés  
oxyde/oxydes de métaux

**Mesures de protection spéciales pour les pompiers** : Aucune mesure particulière n'est requise.

**Protection spéciale autonomes.** : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et des appareils respiratoires

**équipement pour les pompiers** (SCBA) avec une pièce faciale complète fonctionnant en mode de pression positive.

## Section 6. Mesures en cas de dissémination accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les cas non urgents le personnel** : Aucune action ne doit être entreprise sans risque personnel ou sans formation adéquate. Garder Ne pas laisser entrer le personnel non nécessaire et non protégé. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié si la ventilation est insuffisante. Mettre l'équipement de protection individuelle approprié.

**Pour les intervenants d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont nécessaires pour traiter le déversement, prendre note de toutes les informations de la section 8 sur les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations de la section "Pour les personnes qui n'interviennent pas en cas

## **Section 4. Mesures de premiers secours**

## Section 6. Mesures en cas de dissémination accidentelle

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Éviter la dispersion du produit déversé, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a causé une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou air). Matériau polluant pour l'eau. Peut être nocif pour l'environnement s'il est libéré en grandes quantités.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement :** Éloigner les conteneurs de la zone de déversement. Aspirer ou balayer le produit et le placer dans un conteneur à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise d'élimination des déchets agréée.
- Grand déversement :** Éloigner les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher de la zone de déversement en remontant au vent. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Aspirer ou balayer le produit et le placer dans un conteneur à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise d'élimination des déchets agréée. Remarque : voir la section 1 pour les informations sur les contacts en cas d'urgence et la section 1 pour les informations sur les contacts en cas d'urgence. 13 pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sûre

- Mesures de protection :** Mettre l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Conserver dans le récipient d'origine ou dans un autre récipient approuvé, fabriqué à partir d'un matériau compatible et maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les récipients vides conservent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le récipient.
- Conseils sur l'hygiène professionnelle générale :** Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Voir également la section 8 pour de plus amples informations sur les mesures d'hygiène.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles :** Stocker conformément aux réglementations locales. Conserver dans le récipient d'origine, à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Conserver le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'emploi. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Utiliser un système de confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Nom de l'ingrédient	Limites d'exposition
Disulfure de tungstène	<b>ACGIH TLV (États-Unis, 6/2013).</b> TWA : 5 mg/m <sup>3</sup> , (en tant que W) 8 heures. STEL : 10 mg/m <sup>3</sup> , (en tant que W) 15 minutes. <b>NIOSH REL (États-Unis, 4/2013).</b> TWA : 5 mg/m <sup>3</sup> , (en tant que W) 10 heures. STEL : 10 mg/m <sup>3</sup> , (en tant que W) 15 minutes. <b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).</b> TWA : 5 mg/m <sup>3</sup> , (en tant que W) 8 heures. Forme : Insoluble STEL : 10 mg/m <sup>3</sup> , (sous forme de W) 15 minutes. Forme : Insoluble
Phosphate de triphényle	<b>ACGIH TLV (États-Unis, 6/2013).</b> TWA : 3 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. <b>NIOSH REL (États-Unis, 4/2013).</b> TWA : 3 mg/m <sup>3</sup> 10 heures. <b>OSHA PEL (États-Unis, 2/2013).</b>

ULTRA TORQUE™ Fastener Assembly Lube  
(lubrifiant pour assemblage d'éléments de fixation)

## **Section 6. Mesures en cas de dissémination accidentelle**

TWA : 3 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection

### individuelle

**Technique appropriée** : Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler l'exposition des travailleurs aux particules en suspension dans l'air.  
**contrôle** des contaminants.

**Exposition environnementale** : les émissions provenant de la ventilation ou de l'équipement de travail doivent être vérifiées pour s'assurer que  
**les contrôles** ils sont conformes aux exigences de la législation en matière de protection de l'environnement.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes, ainsi qu'à la fin de la période de travail.  
Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que les douches oculaires et les douches de sécurité se trouvent à proximité du poste de travail.

**Protection des yeux et du visage** : Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection plus élevé : lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

### Protection de la peau

**Protection des mains** : Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques, conformes à une norme approuvée, doivent être portés à tout moment lors de la manipulation de produits chimiques, si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres spécifiés par le fabricant des gants, vérifiez pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le délai de rupture d'un matériau de gant peut varier d'un fabricant de gants à l'autre. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut être estimée avec précision.

**Protection du corps** L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Autre protection de la peau** : Les chaussures appropriées et toute autre mesure de protection de la peau doivent être choisies en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus et doivent être approuvées par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** Utiliser un appareil respiratoire à filtre à particules correctement ajusté et conforme à une norme approuvée si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Le choix du respirateur doit être basé sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers du produit et les limites de sécurité du respirateur choisi.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

**État physique** : Semi-solide.

**Couleur** : gris foncé.

**Odeur** : Pétrole doux.

**Seuil olfactif** : Non disponible.

**pH** : Non disponible.

**Point de fusion** : Non disponible.

**Point d'ébullition** : Non disponible.

**Point d'éclair** : Coupe ouverte : 176,67°C (350°F) [Cleveland].

**Durée de combustion** : Non disponible.

**Taux de combustion** : Non disponible.

**Taux d'évaporation** : Non disponible.

**Inflammabilité (solide, gaz)** : Non disponible.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Explosivité inférieure et supérieure** : Non disponible.  
**limites (inflammables)**

**Pression de vapeur** : Non disponible.

**Densité de vapeur** : Non disponible.

**Densité relative** : 1,27 g/ml

**Solubilité** : Insoluble dans les matières suivantes : eau froide et eau chaude.

**Coefficient de partage : n-octanol/eau** : Non disponible.

**Température d'auto-inflammation** : Non disponible. **Température de décomposition** : Non disponible.

**SADT** : Non disponible.

**Viscosité** : Non disponible.

## Section 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Aucune donnée de test spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.

**Possibilité de réactions dangereuses** : dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.  
**réactions**

**Conditions à éviter** : Ne pas chauffer au-dessus du point d'éclair.

**Matières incompatibles** Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes, acides et alcalis.

**Décomposition dangereuse** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux devraient ne soient pas produits.

## Section 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/ingrédient	Résultat	Espèces	Dose	Exposition
Phosphate de triphényle	LD50 cutanée	Lapin	>7900 mg/kg	-
1-Propène, 2-méthyl-, sulfuré	LD50 orale	Rat Rat	3500 mg/kg	-
	LD50 orale		8,6 g/kg	-

#### Irritation/Corrosion

Aucune donnée n'est disponible.

#### Sensibilisation

Aucune donnée n'est disponible.

#### Mutagenicité

Aucune donnée n'est disponible.

#### Cancérogénicité

Il n'y a pas de données disponibles. **Toxicité pour la reproduction** Il n'y a pas de données disponibles.



## Section 11. Informations toxicologiques

### Téatogénicité

Aucune donnée n'est disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Disulfure de tungstène	Catégorie 3	Sans objet.	Irritation des voies respiratoires

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucune donnée n'est disponible.

### Risque d'aspiration

Aucune donnée n'est disponible.

**Informations sur les probables voies d'exposition** : Contact cutané. Ingestion.

### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.
- Inhalation** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.
- Inhalation** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

### Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

#### Exposition à court terme

**Effets potentiels immédiats** : Pas d'effets significatifs connus ni les risques critiques. de

**Effets retardés potentiels** : Pas d'effets significatifs connus ou de dangers critiques.

#### Exposition à long terme

**Effets potentiels immédiats** : Pas d'effets significatifs connus ni les risques critiques. de

**Effets retardés potentiels** : Pas d'effets significatifs connus ou de dangers critiques.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

- Général** : Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques
- Cancérogénicité** : connus. Pas d'effets significatifs ou de risques
- Mutagénicité** : critiques connus. Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.
- Téatogénicité** : Aucun effet significatif connu ou les risques critiques.
- Effets sur le développement** : Pas d'effets significatifs connus ou de dangers critiques.
- Effets sur la fertilité** : Pas d'effets significatifs connus ou de risques critiques.

### Mesures numériques de la toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

## Section 11. Informations toxicologiques

Itinéraire	Valeur ATE
Oral Inhalation (vapeurs)	73859,6 mg/kg 550 mg/L

## Section 12. Informations écologiques

### Toxicité

Nom du produit/ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Phosphate de tert-butylphényle diphényle Phosphate de triphényle	LC50 aiguë 300 µg/L Eau douce EC50 aiguë 2000 µg/L CE50 aiguë 1000 µg/L CE50 aiguë 225 µg/L Eau douce NOEC chronique 55 µg/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Algues - Pseudokirchneriella subcapitata Daphnies - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss - alevin Poisson - Oncorhynchus mykiss - alevin	48 heures 96 heures 48 heures 96 heures 30 jours

### Persistence et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Phosphate de tert-butylphényle diphényle Phosphate de triphényle	5.12 4.63	- 144	haut bas

### Mobilité dans le sol

Répartition sol/eau  
(K<sub>oc</sub>) : Non disponible.

Autres effets néfastes : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

## Section 13. Disposal considérations

**Méthodes d'élimination** : La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit être conforme aux exigences de la législation relative à la protection de l'environnement et à l'élimination des déchets, ainsi qu'aux exigences des autorités locales. Les produits excédentaires et non recyclables doivent être éliminés par une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets ne doivent pas être éliminés sans traitement dans les égouts, à moins qu'ils ne soient entièrement conformes aux exigences de toutes les autorités compétentes. Les emballages des déchets doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doivent être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ce produit et son contenant doivent être éliminés en toute sécurité. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de conteneurs vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent conserver certains résidus de produit. Éviter la dispersion du produit déversé, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

	Classification DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-
Risques environnementaux	Non.	Non.	Non.
Informations complémentaires	-	-	-

**AERG** : Non applicable.

### Précautions particulières pour l'utilisateur

**: Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés, debout et sécurisés. Veiller à ce que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

: Non disponible.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

## Section 15. Informations réglementaires

Réglementation fédérale américaine

liste II de la DEA (produits chimiques essentiels)  
[SARA 302/304](#)

Section 112 de la loi sur l'air (Clean Air Act)  
(b) Polluants atmosphériques dangereux (PAD)

Section 602 de la loi sur l'air (Clean Air Act) Substances de classe I

Substances de classe II de la section 602 de la loi sur l'air (Clean Air Act)

Produits chimiques de la liste I de la DEA (précurseurs chimiques)

Produits chimiques de la

ULTRA TORQUE™ Fastener Assembly Lube  
TSCA 8(a) PAIR Disulfure de zinc : Alkyldithiophosphate de zinc  
(lubrifiant pour assemblage d'éléments de fixation)  
de tungstène, phosphate de

tert-butylphényle diéthyle :  
alkyldithiophosphate de zinc : 0,001535%  
diéthylène glycol (.0001535%)  
**Section 14 Informations relatives au transport**

- TSCA 8(a) CDR**
- Exempt/Exemption partielle** : Non répertorié
  - Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)** : Tous les composants sont répertoriés ou exemptés. : Non répertorié
  - Clean Water Act (CWA) 307** : Non répertorié

**[Composition/information sur les ingrédients](#)**

Aucun produit n'a été trouvé.

## Section 15. Informations

**Règlements** : non applicable.

[SARA 311/312](#)

**Classification** : Non applicable.

[Composition/information sur les ingrédients](#)

Nom	%	Incendie risque	Soudain libération de la pression	Réactif	Immédiate danger (aigu) pour la santé	Retardé risque (chroniqu e) pour la santé
Disulfure de tungstène	1 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Phosphate de tert-butylphényle diphenyle	1 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
1-Propène, 2-méthyl-, sulfuré	1 - 5	Oui.	Non.	Non.	Non.	Non.

[Réglementation nationale](#)

**Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés : Distillats légers (pétrole), hydrotraités naphénique ; Calcaire ; Graphite naturel ; Silicate de magnésium hydraté ; Phosphate de triphényle

**New York** : Aucun des composants n'est répertorié.

**New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés : Distillats lourds (pétrole), hydrotraités naphénique ; Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités ; Calcaire ; Graphite naturel ; Silicate de magnésium hydraté ; Phosphate de triphényle ; Fluorure de calcium

**Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés : Calcaire ; Graphite naturel ; Silicate de magnésium hydraté ; Phosphate de triphényle.

[Californie Prop. 65](#)

Aucun produit n'a été trouvé.

[Règlements internationaux](#)

**Listes internationales** : **Inventaire de la Chine (IECSC)** : Tous les composants sont répertoriés ou exemptés.  
**Inventaire de la Corée** : Tous les composants sont répertoriés ou exemptés.

**Liste des produits chimiques du tableau I de la convention sur les armes chimiques** : Non répertorié

**Produits chimiques du tableau II de la convention sur les armes chimiques** : Non répertorié

**Armes chimiques**  
**Liste de la convention** : Non répertorié  
**Produits chimiques du tableau III**

Les composants pétroliers contenus dans ce produit répondent aux critères de l'IP 346, à savoir moins de 3 % de composants extractibles par DMSO.

## Section 16. Autres informations

[Système d'information sur les matières dangereuses \(États-Unis\)](#)

**Santé** : 2 \* **Inflammabilité** : 1 **Dangers physiques** : 0

Attention : Les évaluations HMIS® et NFPA sont basées sur une échelle de 0 à 4, 0 représentant des dangers ou des risques minimes, et 4 des dangers ou des risques importants.

Le client est responsable de la détermination du code EPI pour ce matériau.

[National Fire Protection Association \(États-Unis\)](#)

**Santé** : 2 **Inflammabilité** : 1 **Instabilité** : 0

## Section 16. Autres informations

### L'histoire

**Date d'émission mm/jj/aaaa :** 28/11/2016

**Version** 2

**Section(s) révisée(s)** 15

### Clé des abréviations

: ATE = Estimation de la toxicité aiguë  
BCF = facteur de bioconcentration  
SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
IATA = Association internationale du transport aérien  
IBC = Intermediate Bulk Container (conteneur en vrac intermédiaire)  
IMDG = International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses)  
LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978. ("Marpol" = pollution marine)  
UN = Nations Unies

### Avis au lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument une quelconque responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document.

La détermination finale de l'adéquation d'un matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls risques existants.